

Maintien la nuit de l'éclairage public pendant les fêtes



Maintien la nuit de l'éclairage public pendant les fêtes

Depuis le 16 janvier 2023, l'éclairage public est éteint de minuit à 5 heures du matin pour des raisons d'économie d'énergie et afin de rétablir les trames noires indispensables pour la protection de la biodiversité.

Toutefois, pour la sécurité de tous, durant la période des fêtes de fin d'année, l'éclairage public restera allumé tous les jours entre minuit et 5h du matin



Ville de
Vézès-Fézensac

**DURANT
LA PÉRIODE
DES FÊTES
DE FIN
D'ANNÉE**

*l'éclairage
public*

sera allumé
de minuit à 5h